



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle

Principes, valeurs, finalités

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène » (article L. 312-16 du Code de l'éducation). Créée par la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, l'éducation à la sexualité se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée, à travers une approche globale, positive et bienveillante : elle prend la forme d'une **éducation à la vie affective et relationnelle à l'école primaire** et d'une **éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée**. Elle associe trois champs de connaissances et de compétences : le champ biologique, le champ psycho-émotionnel et le champ juridique et social. L'éducation à la sexualité s'inscrit dans la politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves et dans le parcours éducatif de santé, qui vise à développer le pouvoir d'agir des enfants et des adolescents ainsi que des habitudes favorables à la santé et au bien-être.

Destinée à tous les élèves, encadrée par un programme national, l'éducation à la sexualité exprime un engagement collectif de la Nation. En complément du rôle des parents et des familles des élèves, elle revêt un caractère obligatoire et elle est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, dans les établissements publics et dans les établissements privés sous contrat. Cette éducation se fonde sur les principes et valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité, l'accès de tous à l'éducation et la laïcité.

Dans ses objectifs comme dans ses démarches, l'éducation à la sexualité permet l'apprentissage du respect de l'intimité corporelle et psychique des élèves, en tenant compte de leur rythme de croissance et de développement, de leurs différences et de leurs singularités.

- Elle vise l'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Elle contribue à la lutte contre les discriminations énoncées à l'article 225-1 du Code pénal et opérées entre les personnes sur le fondement « de leur sexe », « de leur identité de genre » et « de leur orientation sexuelle » (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité).
- Elle éduque au principe du consentement et contribue à la prévention des différentes formes de violences, notamment des violences sexistes et sexuelles.
- Elle contribue au repérage de l'inceste.
- Elle vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect.

L'éducation à la sexualité promeut des relations respectueuses et participe au développement de compétences psychosociales.

Adossée aux savoirs qui constituent les disciplines enseignées de l'école au lycée, l'éducation à la sexualité répond aux missions spécifiques que la Nation confie à l'École en matière d'instruction, de sensibilisation et de développement des capacités de réflexion des élèves. Elle s'ordonne selon trois questions suivies et approfondies tout au long de la scolarité, qui définissent les trois axes du programme : **comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ? Comment rencontrer les autres, construire avec eux des relations**

respectueuses et s’y épanouir ? Comment trouver sa place dans la société, y être libre et responsable ?

Le programme invite à ne pas limiter l’actualité d’une question aux seules références ou exemples contemporains. L’enseignement scolaire permet en effet, à travers l’étude d’œuvres parfois éloignées dans le temps et l’examen d’une grande diversité de documents, de considérer les permanences et les variations des questions qui se sont posées et se posent encore à l’humanité, dans la diversité de son histoire et de ses cultures. L’éducation à la sexualité se nourrit d’une culture générale et civique, qu’elle contribue en retour à alimenter.

L’éducation à la sexualité nécessite un ajustement à l’âge et à la maturité des élèves. Elle se construit en deux étapes successives : une « éducation à la vie affective et relationnelle » pour l’école maternelle et l’école élémentaire, une « éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité » pour le collège et le lycée.

Dans le premier degré (école maternelle et élémentaire), elle prend la forme d’une éducation à la vie affective et relationnelle axée sur le développement de l’enfant et des relations sociales. Elle aide les enfants à comprendre les transformations de leur propre corps et celui des autres, à développer le respect de l’intimité et des droits de chaque personne, et à poser les bases d’une citoyenneté éclairée.

Dans le second degré (collège et lycée), l’éducation à la sexualité, qui vient en complément de la vie affective et relationnelle, apporte des informations adaptées à l’âge des élèves sur leur santé, leurs droits, et les comportements ou relations responsables. Au-delà de la prévention et de l’information, elle propose un parcours progressif visant l’épanouissement personnel et relationnel, tout en cultivant une réflexion sur les dimensions affectives, sociales et culturelles de la sexualité.

La sexualité requiert un degré de maturité et de responsabilité auquel il s’agit de préparer les élèves, progressivement, en respectant leur rythme de développement et en tenant compte des expériences auxquelles ils sont confrontés. Une attention particulière est accordée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment aux élèves en situation de handicap, afin de les inclure dans le travail collectif de sensibilisation et de réflexion.

L’éducation à la sexualité, par son programme qui associe sensibilisation, savoirs et réflexion, doit être pensée et mise en œuvre de manière interdisciplinaire et pluriprofessionnelle, aussi bien dans le premier degré que dans le second degré. Les professeurs en ont la responsabilité première. Elle peut être mise en œuvre en coresponsabilité avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l’éducation nationale qui jouent un rôle essentiel par leur expertise propre.

Les professeurs conçoivent et organisent collégalement la mise en œuvre pédagogique de cette éducation sous le pilotage et avec le soutien des directeurs d’école ou des chefs d’établissement, garants de la mise en œuvre effective de cet enseignement et de ses principes. Les corps d’inspection et les personnels sociaux et de santé apportent leur conseil en tant que de besoin. L’éducation à la sexualité est inscrite au projet d’école ou d’établissement. Les équipes tiennent compte des besoins identifiés des élèves.

Des partenaires extérieurs, tels que des associations spécialisées, dont les compétences sont dûment reconnues et agréées aux niveaux national ou académique, peuvent être associés aux équipes de personnels de l'éducation nationale. L'intervention d'associations agréées et d'institutions partenaires, lorsqu'elle a lieu, est systématiquement anticipée, préparée et coordonnée avec un ou plusieurs membres de l'équipe éducative ; elle s'effectue toujours en leur présence. Sous la responsabilité pédagogique de l'équipe éducative et sous la responsabilité du chef d'établissement, les intervenants extérieurs respectent la nature scolaire de cette éducation, sans jamais l'instrumentaliser et en promouvant le respect et l'égalité.

Dans leurs démarches pédagogique et éducative, les professeurs et les personnels éducatifs, sociaux et de santé en charge de ce programme sont garants du respect du Code de l'éducation, notamment des principes de neutralité, de laïcité, de la liberté des élèves et de la prise en compte de la singularité de leur parcours de vie.

En complément des séances collectives d'éducation à la sexualité, les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent proposer aux élèves qui en auraient besoin des consultations individuelles. Ces consultations peuvent en effet contribuer au repérage et à la prévention des violences sexuelles.

Organisation et mise en œuvre

→ Organisation du programme

Le programme repose sur trois principes : l'unité, la progressivité, la complémentarité. L'unité du programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

**Se connaître,
vivre et grandir
avec son corps**

**Rencontrer
les autres et
construire des
relations,
s'y épanouir**

**Trouver sa place
dans la société,
y être libre et
responsable**

Les contenus et les modalités des séances sont progressifs et adaptés à l'âge et à la maturité des élèves :

- les objectifs d'apprentissage sont différenciés pour tenir compte du niveau de maturité et de connaissance des élèves ;
- les notions et compétences sont reprises à divers endroits du programme pour permettre des approfondissements ou des changements de perspective, dans le cadre d'une construction spiralaire des savoirs et des savoir-faire adaptée à l'âge des élèves.

L'éducation à la sexualité est mise en œuvre, pour chaque niveau, au travers d'au moins trois séances annuelles spécifiques obligatoires, mais aussi lors de temps d'apprentissages déployés à partir des autres enseignements, aussi bien dans le premier degré que dans le second.

Les différentes séances et séquences sont complémentaires et constituent un ensemble annuel cohérent. Les liens avec les programmes disciplinaires comme avec les éducations transversales sont explicités dans des ressources d'accompagnement publiées sur Éduscol. Ils constituent autant de prolongements ou de compléments aux trois séances spécifiques obligatoires. Chaque séance est dotée de contenus didactiques et pédagogiques propres qui permettent, à travers la mise en œuvre de démarches et d'activités, l'acquisition des notions et compétences visées.

Les modalités didactiques et pédagogiques sont placées sous la responsabilité des équipes pédagogiques, qui les ajustent aux situations et besoins particuliers. Le programme est articulé avec le parcours éducatif de santé et d'autres dispositifs de l'établissement tels que le programme de lutte contre le harcèlement à l'école. En complément des trois séances spécifiques obligatoires, conformément au Code de l'éducation (article L. 312-16), des temps dévolus à des événements particuliers, des heures de vie de classe, des projets engageant une ou plusieurs classes, des heures de projet d'éducation à la citoyenneté au cycle 4 peuvent aussi être mis en place.

→ Mise en œuvre des séances spécifiques obligatoires

Le premier degré intègre les éléments de programme dans les formes d'organisation qui lui sont propres. Au collège et au lycée, où le fonctionnement par séances paraît le plus approprié, une durée d'environ deux heures semble adéquate pour que les éléments du programme soient présentés et travaillés et que les élèves puissent se les approprier. Les séances donnent toute leur place à des modalités participatives qui permettent à chaque élève de s'exprimer, de poser des questions et d'écouter les autres. Elles permettent d'accueillir les questions et demandes des élèves et de faire place à leur parole.

La programmation et l'organisation de temps ou de séances (contenus, créneaux mobilisés, articulations interdisciplinaires, intervenants, etc.) sont préparées par les personnels responsables des séances spécifiques et présentées dans le cadre des conseils des maîtres et de cycles pour le premier degré et dans le cadre du conseil pédagogique pour le second degré, en dialogue avec le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Les notions et compétences associées sont travaillées de façon équilibrée dans les séances spécifiques et dans les contenus disciplinaires qui s'y prêtent. Les parents d'élèves sont informés des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation.

→ La place des compétences psychosociales dans le cadre des séances d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Les compétences psychosociales (CPS) constituent une des composantes du programme. Elles regroupent des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent d'améliorer les relations à soi et aux autres. Les compétences spécifiques à acquérir sont précisées dans les tableaux suivants, et leur formulation tient toujours compte du contexte et des exigences proprement scolaires.

→ Parcours de l'élève

L'éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire) et à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (collège et lycée) se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée. Pour chaque niveau, les trois axes du programme (se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable) sont explorés à travers des objectifs d'apprentissage déclinés en notions et compétences. Des propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques d'éducation à la sexualité y sont associées. Elles constituent des propositions ouvertes et non prescriptives qu'il convient de compléter et d'ajuster en fonction du contexte de l'établissement et des besoins repérés ou exprimés des élèves. Sans que cela ne revête un caractère obligatoire, la coanimation, notamment avec les personnels de santé et sociaux, est à privilégier pour ces séances spécifiques.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle

À l'école maternelle, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre les filles et les garçons. **L'ensemble des activités et des apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir les conditions élémentaires du respect de soi et des autres.** Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect et de leur permettre de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales. Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener. Une coanimation des séances est possible avec un autre membre de l'équipe éducative. Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école élémentaire

Le travail conduit à l'école élémentaire prend appui sur les acquis du cycle 1, notamment pour ce qui concerne la découverte du corps et des principales émotions, la compréhension et le respect de l'intimité corporelle, la découverte des règles et des principes de la vie en groupe et en société. Les équipes enseignantes responsables des cycles 2 et 3, le cas échéant en coanimation avec les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale, apportent aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les

élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent également différents types de familles. Les professeurs et les autres personnels en charge des séances veillent à l'utilisation d'un vocabulaire précis, scientifique.

À partir du cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent, tant pour ce qui concerne leur propre corps que celui des autres. **Cette éducation poursuit un objectif de prévention, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles** ; elle vise également à doter les élèves de compétences et de connaissances qui leur permettent de vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, responsable, respectueuse et épanouissante.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège

Le passage de l'enfance à l'adolescence occasionne pour les élèves du collège des changements majeurs, à la fois physiques, physiologiques et psychologiques. Si les changements du corps et de la personnalité sont sources d'explorations et d'expériences nouvelles, tant dans le rapport à soi que dans le rapport aux autres, ils peuvent être sources d'interrogations, d'inquiétudes voire de mises en danger. Dans une École qui adopte pleinement les principes de respect, de libre choix, d'égalité et d'inclusion, l'éducation à la vie affective, relationnelle, et à la sexualité fournit aux élèves de collège **des connaissances, des repères culturels, ainsi que des outils de sensibilisation et de réflexion, pour les aider à comprendre et à vivre sereinement les changements qu'ils traversent**. La notion de sexualité est progressivement appréhendée dans l'ensemble de ses implications. L'information des élèves comporte une approche positive de la sexualité de même que la prévention des risques.

Les questionnements déployés pendant les séances sont autant d'occasions pour inviter les élèves à des démarches créatives, associant notamment les lettres, les arts, les sports, et pour nouer des liens avec les autres parcours éducatifs.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour les classes du lycée général et technologique, du lycée professionnel et pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Au lycée, la dimension réflexive et critique est approfondie par l'étude de réalités ou de situations plus complexes. Le programme invite à la fois au développement de connaissances plus précises et à l'approfondissement de la capacité de questionnement des élèves, au bénéfice de leur maturité personnelle et de leur citoyenneté.

Ces progressions s'appuient sur les acquis antérieurs des années de collège. Les questions et les connaissances travaillées durant le cursus peuvent désormais, compte tenu de l'âge et de la culture des élèves, faire l'objet d'une **réflexion plus approfondie, parcourant tout le spectre de la vie affective, relationnelle et de la sexualité dans ses enjeux personnels et interpersonnels ainsi que dans ses enjeux sociaux et politiques et dans leur dimension citoyenne**.

Au lycée général, technologique et professionnel, la classe de seconde explore les tensions entre l'intime et le social ; la classe de première invite à considérer les conduites, les tentations, les plaisirs et les risques ; la classe de terminale rassemble les acquis permettant

à l'élève d'appréhender la sexualité en jeune adulte responsable, respectueux de sa propre liberté comme de celle des autres. Pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ces notions sont adaptées pour être abordées de manière progressive sur deux années au lieu de trois.

→ Objectifs d'apprentissage pour chaque niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.
CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	Connaître ses droits.
CM1	Connaître les changements de son corps.	Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

CM2	Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.
Sixième	Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.	Entrer en relation avec les autres et comprendre que les relations peuvent changer.	Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.
Cinquième	Développer librement sa personnalité sans se sentir obligé ou contraint.	Choisir ses relations : connaître et assumer ses préférences, comprendre qu'elles peuvent évoluer.	Distinguer vie publique et vie privée, en réfléchissant à ce que signifie la liberté individuelle, en particulier sur les réseaux sociaux.
Quatrième	Aborder la sexualité comme une réalité complexe pouvant faire intervenir le plaisir, l'amour, la reproduction, etc.	Développer une compréhension critique et respectueuse des relations interpersonnelles et des enjeux associés à la sexualité ; favoriser des choix responsables et protecteurs en matière de santé sexuelle et relationnelle.	Étudier des représentations de la sexualité dans l'espace public et en examiner leur dimension égalitaire ou inégalitaire.
Troisième	Interroger les liens entre bonheur, émotions et sexualité.	Construire une relation réciproque et égalitaire ; savoir reconnaître et caractériser des contextes de danger et de vulnérabilité.	Inscrire la sexualité dans la définition et le respect des droits humains.
Seconde	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Première	Faire des choix en restant maître de soi et attentif à sa santé.	Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.	Être soi, entre acceptation et déni.
Terminale	Reconnaître ses émotions et ses désirs pour mieux se connaître.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.
Première année de CAP	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments, et ceux des autres ; donner ou refuser son consentement.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Deuxième année de CAP	Se connaître, rester maître de soi.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.



École maternelle

→ Objectifs d'apprentissage par axe du programme et par niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître son corps. • Comprendre ce qu'est l'intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître son corps et identifier des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître son corps, ses sensations et ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.

→ À aborder avant 4 ans

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✔ **Objectif d'apprentissage** : Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Nommer les différentes parties du corps. • Prendre conscience de ce qu'est l'intimité : les parties intimes du corps ; les espaces d'intimité ; les mots, les gestes et les conduites associés. • Développer sa connaissance de soi. • Identifier les espaces où chacune et chacun a droit à son intimité par rapport aux adultes et aux autres élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer, par exemple à partir d'albums ou de jouets, les différentes parties du corps, les nommer en partant des dénominations spontanées pour aller vers un vocabulaire scientifique. • S'approprier la notion d'intimité à partir de différentes situations de la vie quotidienne, relatives par exemple à l'habillage-déshabillage (toilette, consultation médicale, à l'école) ou dans des albums traitant de ces situations.

Rencontrer les autres et construire des relations, s’y épanouir

✔ **Objectif d'apprentissage** : Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Développer la capacité de s'affirmer par le consentement et le refus.• Développer la capacité de respecter le refus de l'autre	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à associer un geste à un mot simple (« non », « oui », « d'accord », « stop »), en particulier dans des situations qui nécessitent un contact physique (par exemple, « est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ? »).• À partir de situations de la vie quotidienne, systématiser l'expression de son consentement ou son refus, ainsi que de son acceptation (avec les adultes et les élèves): « Est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ? » ; « Est-ce que je peux te prendre la main ? » ; « Est-ce que je peux te prendre dans mes bras pour te consoler ? » ; etc.• Au cours de séances d'activités physiques et artistiques :<ul style="list-style-type: none">- exprimer l'accord ou le désaccord par le geste et le déplacement à travers des rondes et jeux chantés et dansés ;- effectuer une suite de mouvements et de déplacements sur la thématique consentement/refus, avec ou sans support musical.

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

✔ **Objectif d'apprentissage** : Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre qu'une activité ou un métier peuvent être choisis indifféremment par les filles ou les garçons, en fonction des compétences requises et de l'envie de l'exercer.	<ul style="list-style-type: none">• Lors d'une activité d'expression orale à partir d'un album jeunesse, ou d'activités menées en classe, comprendre que le choix d'une activité et les goûts ne sont pas prédéterminés par le fait d'être une fille ou un garçon.• Choisir parmi de nombreuses illustrations de métiers/activités/sports celles qu'on aime, qu'on voudrait faire et celles qu'on n'aime pas et que l'on n'aimerait pas faire ; expliquer les choix à l'oral ou à l'écrit.• Participer à des activités de classement et des jeux de la classe pour exprimer ses goûts (j'aime/je n'aime pas), réaliser une affiche avec les jeux préférés dans la classe et comprendre que ces jeux ne sont pas réservés aux filles ou aux garçons.• Décrire et échanger à partir de la lecture d'albums ou d'imagiers en explicitant les assignations de rôle et les stéréotypes perceptibles.

→ À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✔ **Objectif d'apprentissage :** Connaître son corps et identifier des émotions.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Nommer les différentes parties du corps.• Découvrir ce qu'est une grossesse et la naissance.• Découvrir et identifier ses émotions (quatre des émotions de base : joie, tristesse, peur, colère), ses sentiments et les reconnaître quand on les ressent.	<ul style="list-style-type: none">• Repérer et nommer, à partir d'imagiers ou de planches dessinées, les différentes parties du corps, les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons.• Découvrir ce qu'est une grossesse et la naissance, en particulier à l'occasion de la naissance d'un enfant dans l'entourage de la classe et en partant des représentations des élèves.• Lors des parcours de motricité : exprimer sa peur de monter ou de descendre, sa joie de réussir, le plaisir d'essayer (et accepter de se tromper).• À partir de saynètes, d'albums, de productions écrites ou dessinées, nommer et décrire les émotions des personnages à la lecture des expressions de leur visage.

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

✔ **Objectif d'apprentissage :** Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Définir la notion de confiance.• Définir un adulte de confiance comme étant un adulte à qui on peut parler et qui est susceptible d'apporter une aide et avec qui on se sent bien (école, famille, environnement médical, sportif, etc.).• Identifier un adulte de confiance.• Savoir qu'il existe des comportements interdits même avec un adulte de confiance.• Distinguer ce que l'on peut garder pour soi ou entre enfants (un secret), d'une situation de danger ou de violence qu'il est important de partager avec un adulte de confiance.• Renforcer son attention à ses sensations.• Savoir demander de l'aide pour soi ou pour les autres.	<ul style="list-style-type: none">• Décrire, à partir de la lecture d'albums sur des secrets, les émotions des personnages face au secret reçu, comprendre les motivations des créateurs du secret.• Découvrir qu'un secret ne doit pas faire de mal et que toute situation de malaise, de souffrance, de danger ne doit pas constituer un secret, mais doit être partagée avec un adulte de confiance. Prendre des exemples de secrets positifs (un poème, la fabrication d'un cadeau, d'une carte, etc.) et de situations qui nécessitent au contraire d'être signalées.• Créer collectivement une « marguerite des adultes de confiance », en s'appuyant sur les « marguerites » individuelles. Apprendre à repérer les adultes avec lesquels il est possible d'exprimer ses joies et ses peines, et qui seraient capables d'apporter de l'aide en cas de difficulté.• Explorer ce qui pourrait troubler cette confiance et provoquer un sentiment de malaise, de peur, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir aux changements possibles des personnes de confiance, si quelque chose fait peur ou met mal à l'aise dans la relation. • Apprendre à porter attention à ses sensations lors d'activités variées. Exprimer ensuite ce que l'on ressent, à l'oral ou à l'écrit. • Dans les situations de vie de la classe (difficulté face à une tâche à réaliser, conflit avec un autre élève, douleur, etc.), utiliser des outils ou des formules proposées par l'enseignant pour demander de l'aide ou aller dans un endroit de la classe défini comme « le coin de l'aide » (par exemple, lever une carte avec un symbole, dire « j'ai besoin d'aide », etc.).
--	--

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

 **Objectif d'apprentissage :** Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience qu'il est possible d'acquérir et de développer des compétences diversifiées, quel que soit son sexe. • Appréhender, comprendre et respecter les différentes structures familiales à partir de ce que l'élève a observé dans son environnement proche à cet âge. • Développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des activités qui permettent de s'épanouir, par exemple à travers l'utilisation mixte, ouverte et proposée à tous, de tous les espaces de jeux (coin cuisine, garage, bricolage, déguisement), la participation aux activités artistiques et physiques, l'utilisation de matériel aux couleurs variées. • Décrire sa famille et son environnement proche (par exemple avec un support comme le cahier de vie de l'élève). • Lire des albums sur le thème : « Qu'est-ce qu'une famille ? ». Observer différents types de famille (images, photographies, récits). Parler de sa famille avec d'autres élèves.

→ À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

✔ **Objectif d'apprentissage :** Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Identifier ses émotions et sentiments et celles des autres.• Prendre conscience de la différence de sensations selon les personnes et du fait qu'un même évènement n'engendre pas la même réaction chez tous.• Communiquer de façon efficace et constructive.	<ul style="list-style-type: none">• À partir d'œuvres d'art comme des photos ou des tableaux, reconnaître ou dessiner un personnage joyeux ou triste pour identifier les manifestations physiques des émotions.• Mimer, recréer les expressions de son camarade en lien avec des émotions.• Apprendre à s'exprimer par des messages clairs, en particulier dans le champ des émotions. Lors d'une situation de conflit, participer à un temps pour exprimer clairement ses émotions dans le respect de l'autre.• Découvrir différents sens (voir, entendre, goûter, sentir, toucher), nommer son ressenti, l'exprimer à l'oral ou à l'écrit et observer que les réactions peuvent ne pas être les mêmes chez tous.• Apprendre à repérer les adultes qui seraient capables d'apporter de l'aide en cas de difficulté.

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

✔ **Objectif d'apprentissage :** Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Identifier différents types de sentiments (par exemple, l'amitié, l'amour).• Définir et prendre conscience de ce qu'est l'amitié.• Développer des liens sociaux positifs (par exemple, aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés).	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à définir sa relation aux autres et à exprimer les émotions qu'elle procure :<ul style="list-style-type: none">- une personne que j'aime bien ;- une personne avec qui je suis à l'aise ;- une personne qui m'écoute quand je parle ;- une personne qui va toujours essayer de m'aider si j'ai un problème.• Décrire les composantes positives d'une relation à l'autre (par exemple, la confiance, l'échange, le respect, le soutien, l'empathie et l'entraide) et comment il est possible de les exprimer.• Expérimenter la notion de confiance au travers d'un jeu de motricité de type colin-maillard et exprimer ses ressentis (choix du partenaire, relation de confiance, émotions éventuelles).• Participer à des activités collaboratives ou coopératives avec d'autres élèves (y compris des élèves d'autres classes ou hors de son groupe d'amis), par exemple pour réaliser un parcours en motricité avec du matériel qu'il n'est pas possible de déplacer seul ou en jouant à des jeux de société collaboratifs. Exprimer, à l'oral ou à l'écrit, ce que l'on ressent quand on va demander quelque chose à quelqu'un qu'on connaît ou non.

- Apprendre qu'il est possible de refuser une démarche ou une action sans remettre en question des liens d'amitié.
- Lors de conflits, utiliser un « message clair » permettant d'exprimer dans un cadre choisi et expliqué à l'autre la contrariété vécue par l'un face au comportement de l'autre.

Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

✔ **Objectif d'apprentissage** : Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.

Notions et compétences	Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons. • Décrire ce que signifie traiter quelqu'un avec respect et identifier les effets de ses paroles et de ses actes sur les autres. • Développer l'empathie et des relations sociales constructives (comportements tels que la collaboration, la coopération, l'entraide). 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'albums de littérature jeunesse, identifier des ressemblances et des différences entre les personnages, les décrire sous la forme d'un texte. • Proposer et pratiquer des actions qui favorisent l'égalité entre les filles et les garçons, par exemple à propos de la répartition des espaces de cour disponibles et des jeux collectifs qui y sont menés. • À partir d'une image ou d'une photographie : décrire ce que ressentent les différents personnages, écrire un dialogue imaginaire entre les personnages, exprimant leurs pensées et émotions. • Participer à des jeux et activités collaboratifs ou coopératifs (jeux de société, co-construction).

education.gouv.fr